



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

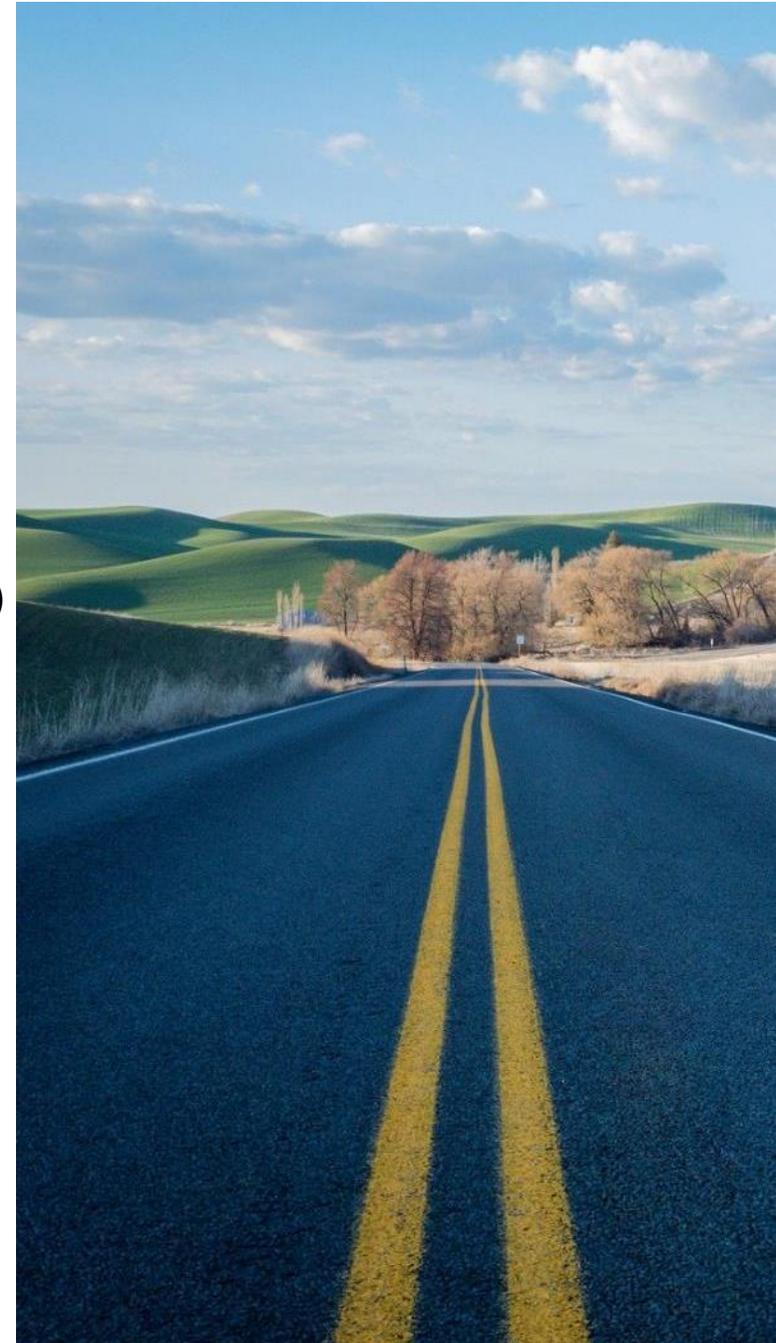
**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

MESURE 6 : 5^{ème} vague de déploiement

**Réunion d'information RdvPermis
Auto-écoles**

ORDRE DU JOUR

- **LA MESURE 6 ET SES OBJECTIFS (p.3)**
- **IMPACTS PAR ACTEUR (p.6)**
- **RÈGLES DE GESTION ET FONCTIONNALITES (p.10)**
- **PARCOURS AUTO-ECOLE (p.23)**
- **MISE EN PLACE DE RDVPERMIS : 5^{ème} VAGUE DE DÉPLOIEMENT (p.63)**
- **SUPPORT UTILISATEURS (p.67)**





LA MESURE 6 ET SES OBJECTIFS

Moderniser l'inscription à l'épreuve pratique

QU'EST-CE QUE RDVPERMIS ?

« RdvPermis, une nouvelle plateforme d'inscription aux examens pratiques pour les BER, les auto-écoles et les candidats »



Mesure n°6 de la réforme du Permis pour tous (2019), issue d'un rapport parlementaire sur l'accessibilité du permis de conduire et le renforcement de l'éducation routière

Les grands objectifs



- 1- Optimiser la gestion des places d'examen et leur accessibilité
- 2- Mettre en place les règles d'une concurrence loyale entre les AE
- 3 - Responsabiliser le candidat par la réservation d'examen nominative et l'application des délais de représentation
- 4 - Rééquilibrer les droits entre l'auto-école et l'élève



Les principaux impacts par acteurs

BER



- Administration des places par créneaux horaires
- Nouvelle relation avec les écoles de conduite
- **IPCSR** : Des candidats pré-saisis et validés dans APEP + identité des accompagnateurs CL

AE



- **Un outil gratuit** et un accompagnement de proximité
- Une réservation de **places d'examen nominatives**
- Mêmes règles de gestion pour AE « en ligne » ou « de proximité »

Candidat



- Une clarification des statuts candidats « auto-écoles » ou « libres »
- Une mise en place de délais de présentation en cas d'échec, d'absence ou d'annulation tardive

DIFFÉRENTES MODALITÉS POUR LE CANDIDAT



1

Donner un mandat librement révoquant à son école de conduite qui pourra l'inscrire sur le site à l'aide de son compte professionnel. Dans ce cas, l'élève sera informé en temps réel de toutes les démarches effectuées par son école pour son compte

2

Pouvoir se créer un compte directement sur l'application de réservation puis choisir de poursuivre les démarches avec son école de conduite

3

Pouvoir se créer un compte directement sur l'application de réservation et s'inscrire seul sur le site en tant que candidat libre



IMPACTS PAR ACTEURS

RdvPermis, une nouvelle plateforme d'inscription aux examens pratiques pour les BER, les auto-écoles et les candidats

IMPACTS PAR ACTEUR

Auto-école



- Disposer d'un outil gratuit et d'un accompagnement de proximité
- Réserver des places d'examen nominatives en accord avec les candidats
- Appliquer des règles de gestion claires pour contribuer à une concurrence loyale entre auto-écoles

Candidat



- Être responsabilisé dans son statut de candidat « auto-école » ou « libre » :
INTERDICTION D'ÊTRE ACCOMPAGNE PAR UN PRO
- Être responsabilisé dans la réservation de sa place d'examen (délais de présentation : en fonction du niveau de formation attendu, en cas d'annulation tardive et d'absence)

50



FICHE MÉTIER AUTO-ÉCOLE

EN RÉSUMÉ



Ajouter les candidats sous mandat
(NEPH obligatoire)
#Au fil de l'eau

1

RdvPermis

2

Hors outil

Estimer la date de passage de l'examen avec le candidat

Inscrire un ou plusieurs candidats à l'examen pour le permis A ou B
#Au fil de l'eau

3

RdvPermis

4

RdvPermis
E-mail

Notification de la convocation à l'examen

Présentation à l'examen
Le jour J

5

Bordereau

Autre

AUTO-ÉCOLE

- Annuler une réservation
- Permuter deux candidats
- Remplacer un candidat
- Suivi des candidats : examens programmés, examens passés
- Consulter les informations des candidats
- Déclarer ses formateurs par catégorie et par département



1 | Ajouter les candidats sous mandat

- L'auto-école renseigne le nom, le NEPH et l'adresse mail du candidat qu'elle va inscrire à l'examen pratique
- Des e-mails de notification sont envoyés aux candidats lors de la prise sous mandat (dont e-mail pour finaliser la création de compte)

2 | Estimer la date de passage

- Une fois les sessions récupérées d'Aurige le répartiteur procède à l'ajustement des planifications des inspecteurs sur les créneaux d'examens
- Lorsqu'une journée (d'un inspecteur dans un centre) a été validée, la disponibilité de chaque créneau associé peut être modifiée à condition qu'aucun examen n'y soit programmé

3 | Notification de la convocation

- L'auto-école est en copie des mails de convocation envoyés aux candidats
- L'auto-école peut consulter la liste de ses candidats dont l'examen est programmé via un menu de gestion des candidats dédié dans RdvPermis

4 | Présentation à l'examen

- L'auto-école accompagne le candidat inscrit à l'examen pratique avec les pièces justificatives nécessaires (exemple : bordereau)

5 | Autre

- L'auto-école peut annuler la réservation pour le compte du candidat. En fonction de la date d'annulation des délais de présentation pourront être appliqués
- L'auto-école a la possibilité de permuter deux candidats inscrits sur la même journée
- L'auto-école peut remplacer un candidat par un autre n'ayant pas d'examen programmé
- L'auto-école dispose de la liste de ses candidats des informations relatives à ces derniers

FICHE CANDIDAT MANDANT

EN RÉSUMÉ



S'inscrire auprès d'une auto-école mandataire (NEPH obligatoire)

1

Mail

2

Hors outil

Estimer la date de passage avec son formateur

Être inscrit à l'examen

par son auto-école mandataire (ETG obligatoire)

3

RdvPermis

4

Mail

Recevoir sa convocation dès l'inscription

Se présenter à l'examen le jour j

5

Pièce d'ID

Autre

CANDIDAT MANDANT

- Révoquer son mandat
- Être informé des délais de présentation en cas d'absence, d'annulation ou d'échec



1 | S'inscrire auprès d'une auto-école mandataire

- Le candidat s'inscrit auprès d'une auto-école qui le prend sous mandat sur RdvPermis
- Le candidat reçoit un mail de confirmation de la prise sous mandat et un mail pour finaliser la création de mon compte RdvPermis

2 | Estimer la date de passage

- De concert avec son auto-école, le candidat programme une date de passage d'examen

3 | Être inscrit à l'examen

- Le candidat est positionné sur un créneau d'examen par son auto-école

4 | Recevoir sa convocation

- Le candidat reçoit un mail de convocation à l'examen

5 | Se présenter à l'examen

- Le candidat se présente à l'examen, avec un employé de son auto-école, disposant du mandat associé à l'inscription à l'examen pratique du permis de conduire, avec les pièces justificatives nécessaires

A | Autre

- Le candidat peut révoquer son mandat avec une auto-école à tout moment pour redevenir candidat libre ou pour déclarer une nouvelle auto-école mandataire
- Le candidat dispose des informations de base sur sa situation (candidat mandant, candidat libre)
- Le candidat est responsabilisé dans le choix de sa place d'examen et dispose dans RdvPermis d'explications claires sur les délais de présentation associées aux échecs, annulations et absences non justifiées à l'examen

REGLES DE GESTION ET FONCTIONNALITES

**Les règles de gestion associées à la mise en place de
RdvPermis et les principales fonctionnalités**

A.B

PANEL DES PRINCIPALES RÈGLES DE GESTION

Panier

12 places max dans le panier

Durée de validité du panier : 30 mn

Annulation

A la suite d'une annulation d'examen, le créneau est de nouveau visible à l'ensemble des auto-écoles dans un délai aléatoire de 1 à 4H

Déclaration

L'auto-école doit déclarer un nombre de formateurs par département

Absence

L'absence non justifiée le jour de l'examen entraîne un délai de présentation de 40 jours pour le candidat

Remplacement

L'auto-école peut remplacer un candidat par un autre dans la limite de 2 remplacements par formateur et par mois en B, 8 remplacements par formateur et par mois en A

Permutation

L'auto-école peut inverser deux candidats jusqu'à la veille (12h) de l'examen sans délai pour le candidat

PANEL DES PRINCIPALES RÈGLES DE GESTION

B

Échec

Le délai de présentation à la suite d'un échec est inversement proportionnel au nombre de points obtenus : de 2 à 35 jours

Annulation à J - 6

A 6 jours ou moins de l'examen, l'annulation non justifiée entraîne un délai de présentation de 30 jours pour le candidat

Annulation à J + 6

A plus de 6 jours de l'examen, l'annulation n'entraîne pas de délai de présentation pour le candidat



A

Échec

Le délai de présentation à la suite d'un échec ou d'une réussite (toutes épreuves confondues) est de 2 jours

Annulation à J - 3

A 3 jours ou moins de l'examen, l'annulation non justifiée entraîne un délai de présentation de 30 jours pour le candidat

Annulation à J + 3

A plus de 3 jours de l'examen, l'annulation n'entraîne pas de délai de présentation pour le candidat

Délai entre hors circulation et circulation

4 jours de délai entre la réservation à l'épreuve hors circulation et l'épreuve circulation, en cas de réservation groupée sans réussite HC

DÉCLARER LES FORMATEURS PAR CATÉGORIE ET PAR DÉPARTEMENT



AE

Déclare ses formateurs

Saisie de l'équivalent ETP
travaillé de chacun des
formateurs, identifiés par leur
noms et n° d'autorisation
d'enseigner

PAR

DÉPARTEMENT



CAT DE PERMIS

EX :



LISTE DES FORMATEURS

Département	Nom formateur	N° autorisation d'enseigner	Quotité ETP B	Quotité ETP A	Quotité ETP C
012- Aveyron	DUPONT	0123--XXXX	1	0	0
012-Aveyron	MARTIN	0234--XXXX	0,7	0,2	0,1
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.	Etc.	Etc.

Répartition entre les départements et les catégories de permis à la décimale

RÈGLES DE GESTION ET LIMITES SUR LA DECLARATION DES FORMATEURS



Les règles de gestion

- La **validité de l'autorisation d'enseigner sera vérifiée** en direct dans le référentiel des enseignants de la conduite (RAFAEL)
- La **quotité déclarée par enseignant sera enregistrée** dans le registre RdvPermis pour un contrôle en temps réel.
- La **quotité déclarée pour un formateur** doit correspondre à **des heures d'enseignement** : leçons de conduite, cours théoriques, encadrement de cours sur simulateur.
- **Chaque formateur sera informé** instantanément de la déclaration le concernant **par mail automatique**.



Les limites sur la déclaration

Pour chaque formateur dépassant la valeur totale de **1,1** (39H hebdo), obligation de justifier auprès du BER soit par un contrat de travail, soit par devis ou facture, ce dépassement, **dans une limite ne pouvant excéder 1,2 ETP** (42H hebdo)

Seuls les gérants peuvent excéder la valeur de 1,2, dans une limite ne pouvant excéder 1,6 ETP. Dans ce cas, obligation de justifier ce dépassement auprès du BER par tout document apportant la preuve de la réalité des heures effectuées.



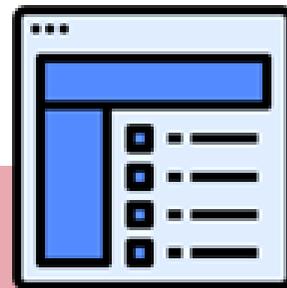
La déclaration des formateurs en images

FONCTIONNEMENT DU SEUIL FORMATEUR A ET B

Le seuil fait partie des solutions apportées pour répondre à la problématique d'équité dans l'accès aux places d'examens pour les auto-écoles. Il se calcule ainsi :



Nb de formateurs par département

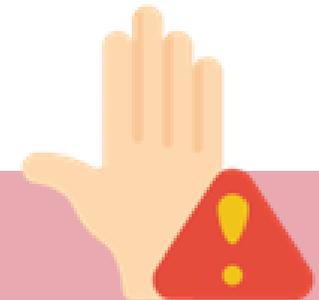


Par catégorie de permis



Par un coefficient multiplicateur

(nombre de candidats présentés à l'examen par formateur et par mois)



Seuil formateur

Seuil supérieur ou égal à 0,5 = arrondi à l'unité supérieure

A RETENIR :

- Le seuil s'applique sur un mois calendaire.
- Lorsque ce seuil est atteint, les auto-écoles voient les nouvelles places d'examens 48h après les autres auto-écoles, pour la période concernée.
- Ce coefficient est paramétrable par le BER sur chaque département qu'il gère.

FONCTIONNEMENT DU COEFFICIENT DU SEUIL FORMATEUR

PERMIS A



Le seuil s'applique à toutes les places, HC et CIR confondues.

Exemple :

- Je suis gérant d'AE et j'ai déclaré 3,5 ETP « moto ».
- Le seuil formateur dans le département a été fixé à 13.
- J'ai « droit » à $3,5 \times 13$, c'est-à-dire 46 places d'examen, HC et CIR confondues, pour le mois concerné.
- Si j'ai déjà réservé 18 HC et 14 CIR, il me reste : $46 - (18+14) = 14$ places (HC et/ou CIR).

PERMIS B

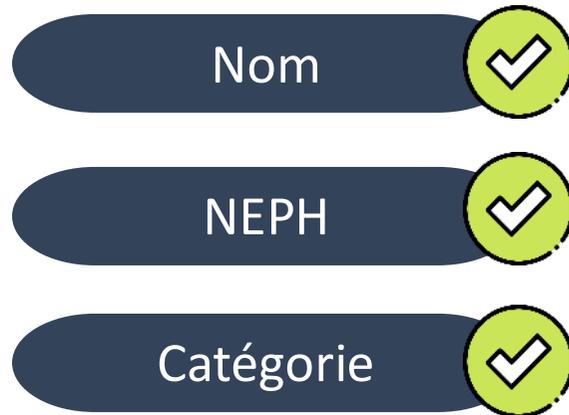


Exemple :

- Je suis gérant d'AE et j'ai déclaré 2 ETP catégorie B.
- Le seuil formateur dans le département a été fixé à 5.
- J'ai « droit » à 2×5 , c'est-à-dire 10 places d'examen B pour le mois concerné.
- Si j'ai déjà réservé 4 places, il me reste : $10 - 4 = 6$ places.

PRENDRE UN CANDIDAT SOUS MANDAT

Les informations nécessaires pour prendre un candidat sous mandat d'une auto-école :



Mes candidats / Prendre sous mandat

Candidat à ajouter

NOM DE FAMILLE DU CANDIDAT

NEPH DU CANDIDAT
 Un NEPH au format 123456789 123 devient 123456789-123

CATÉGORIE PRÉSENTÉE :

Permis A Permis B

PRENDRE SOUS MANDAT

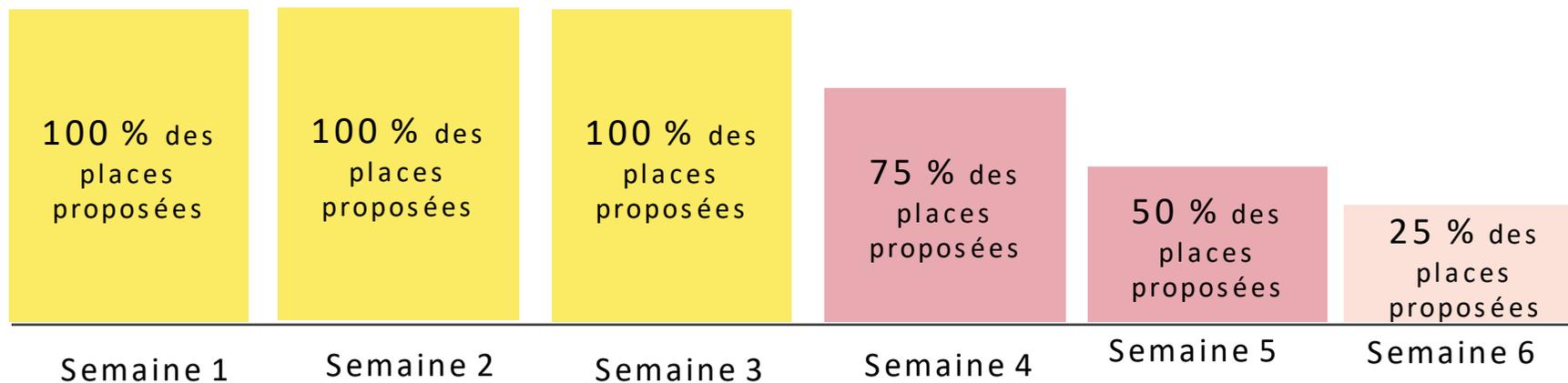
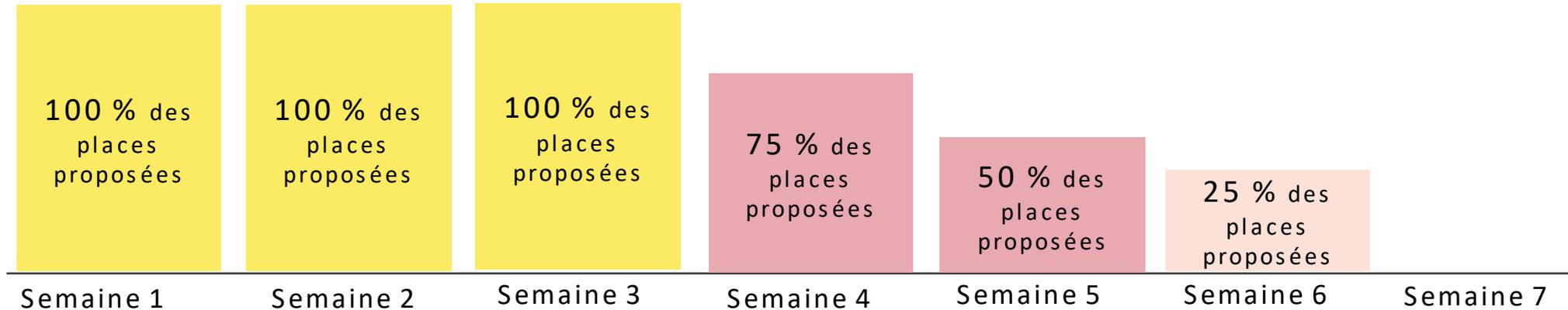
Permis	Prénom Nom	NEPH	Présentation à partir du :
A	Évrard Boudier	839714252839714252	— >
B	Marie Boudier	545973042545973042	— >
A	Josette Brousseau	453302507453302507	— >
A	Pierre Bureau	854434323854434323	— >
A	Gaëtan Chevalier	561897227561897227	— >

Attention : Il est nécessaire que le candidat :

- ait fait les démarches auprès de l'ANTS afin d'obtenir son numéro NEPH
- ne soit pas sous mandat d'une autre structure

STRATÉGIE D'OUVERTURE DES PLACES

Une publication progressive sur les 6 semaines à venir



100 % des places sur S1, S2, S3
+25 % des places publiées chaque semaine sur S3, S4, S5, S6



RÉSERVER UN EXAMEN ET VOIR MES EXAMENS PROGRAMMÉS

L'auto-école sélectionne :

- Catégorie de permis
- Département
- Centre d'examen
- Date

Etape 1

L'auto-école sélectionne un ou plusieurs créneaux d'examen sur son planning

Etape 2

L'auto-école positionne un candidat sur chaque créneau à l'aide de son Nom ou NEPH

Etape 3

Après validation du panier, les candidats et l'auto-école reçoivent un mail de convocation

Etape 4

L'auto-école dispose d'un récapitulatif de l'ensemble des examens programmés dans sa structure

Etape 5

Rappel sur la visibilité des créneaux selon leur statut

Disponibile

Mise en panier

Réservée

Seuil atteint

ANNULER UN EXAMEN

Si une auto-école annule une place d'examen tardivement, le candidat sera soumis à des délais de présentation

	Délais de présentation	Aucun délai de présentation
Permis 	Annulation – 6 jours	Annulation + 6 jours
Permis 	Annulation – 3 jours	Annulation + 3 jours
Délais	30 jours	0 jours

LES MÉCANISMES DE FLEXIBILITÉ



Permutation

Description

La possibilité à une auto-école de permuter deux candidats ayant des examens programmés jusqu'à la veille de l'examen

Objectif

- Donner plus de souplesse aux auto-écoles
- Eviter les annulations de dernière minute

Règles de gestion

- L'auto-école peut inverser deux candidats jusqu'à la veille de l'examen sans délai pour le candidat
- Deux candidats ayant des créneaux sur des centres d'examen différents peuvent être permutés



Remplacement

Description

Donner la possibilité à une auto-école de remplacer un candidat positionné sur un créneau par un autre n'ayant pas d'examen prévu

Objectif

- Donner plus de souplesse aux auto-écoles
- Eviter les annulations de dernière minute

Règles de gestion

- Remplacements possibles dans la limite de deux remplacements par formateur déclaré et par mois pour le B et huit remplacements pour le A
- Les pénalités ne s'appliquent pas au candidat qui est remplacé
 - Les candidats reçoivent les mails de confirmation d'annulation ou de réservation de créneau

INFOS AE ET DÉCLARER SES COMPTES EMPLOYÉS

MAIL

Le mail de notifications
(modifiable – mail sur
lequel je reçois
l'ensemble des notifs
RDVPermis)



GESTION DES COMPTES EMPLOYÉS

- Ajouter
- Supprimer

IDENTITÉ DE LA STRUCTURE

Récapitulatif de
l'identité de la
structure (Nom
ID AURIGE,
Localisation)



RÉCAPITULATIF

Visualiser la liste de
ses comptes employés



PARCOURS AUTO-ECOLE

Présentation des fonctionnalités liées à l'utilisation de l'application en tant qu'auto-école

CONNEXION À L'APPLICATION RDV PERMIS

Bienvenue sur RdvPermis

J'ai un compte, je me connecte

ADRESSE E-MAIL

MOT DE PASSE

Se souvenir de moi

JE ME CONNECTE

[Mot de passe oublié ?](#)

Écran de connexion à l'application RdvPermis

1

Renseigner son adresse e-mail

2

Renseigner le mot de passe reçu par mail

3

Cliquer sur « Je me connecte »



GESTION DES CANDIDATS

■ Prendre un candidat sous mandat

GOUVERNEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE permisdeconduire.gouv.fr

Pierre DUPONT - alliance auto-ecole

MES EXAMENS PROGRAMMÉS MON PLANNING **MES CANDIDATS**

Mes examens programmés

CATÉGORIE DE PERMIS DATE

Permis A Permis B Aucune date disponible

1 Cliquez sur l'onglet pour accéder à la page « mes candidats »

Mentions Légales Foire aux questions

www.legifrance.gouv.fr www.service-public.fr www.gouvernement.fr www.france.fr www.data.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Ministère de l'Intérieur



GESTION DES CANDIDATS

■ Prendre un candidat sous mandat

MES EXAMENS PROGRAMMÉS

MON PLANNING

MES CANDIDATS

Mes candidats

RECHERCHER UN CANDIDAT PAR SON NOM OU NEPH

La liste des candidats déjà pris sous mandat pour cette auto-école s'affiche de la manière suivante

+ PRENDRE UN CANDIDAT SOUS MANDAT

1

Cliquer sur le bouton « Prendre un candidat sous mandat »

Permis	Prénom Nom	NEPH	Présentation à partir du :
A	Alexandre Amiot	879875433456898765	—
A	Albane Ballouhey	855694657855694657	—
A	Caroline Billet	246797658909755432	—
B	Gustave Bonnel	759864258759864258	—
B	Dorothée Bonnet	872202320872202320	—



GESTION DES CANDIDATS

■ Prendre un candidat sous mandat

MES EXAMENS PROGRAMMÉS

MON PLANNING

MES CANDIDATS

< RETOUR

Mes candidats / Prendre sous mandat

1

Renseigner le nom de famille du candidat

Candidat à ajouter

NOM DE FAMILLE DU CANDIDAT

Nom de famille du candidat

NEPH DU CANDIDAT

Un NEPH au format 123456789 123 devient 123456789-123

Neph du candidat

CATÉGORIE PRÉSENTÉE :

Permis A

Permis B

PRENDRE SOUS MANDAT

2

Renseigner le NEPH du candidat

3

Choisir la catégorie dans laquelle le candidat souhaite passer son permis

4

Cliquer sur le bouton « Prendre sous mandat »



GESTION DES CANDIDATS

■ Prendre un candidat sous mandat

GOUVERNEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE permisdeconduire.gouv.fr

Hector BOULET - alliance auto-ecole

MES EXAMENS PROGRAMMÉS MON PLANNING **MES CANDIDATS**

< RETOUR Mes candidats / Prendre sous mandat

1 Renseigner l'adresse e-mail du candidat afin de finaliser la création de son compte

NOM
Du

NEPH DU CANDIDAT
Un NEPH au format 123456789 123 devient 123456789-123
345678998765423595

CATÉGORIE PRÉSENTÉE :
Permis A

2 Cliquer sur "informer le candidat" afin que celui-ci reçoive l'e-mail de prise sous mandat et de création de compte

Plus qu'une étape !
Pour finaliser la création du compte candidat, merci de renseigner son adresse e-mail.
rdvp.test.candidats+andre.louna@gmail.com
INFORMER LE CANDIDAT

Si vous n'effectuez pas cette action la prise sous mandat ne sera pas effective



GESTION DES CANDIDATS

■ Prendre un candidat sous mandat

MES EXAMENS PROGRAMMÉS

MON PLANNING

MES CANDIDATS

< RETOUR

Mes candidats / Prendre sous mandat

Candidat à ajouter

NOM DE FAMILLE DU CANDIDAT

Dujardin

NEPH DU CANDIDAT

Un NEPH au format 123456789 123 devient 123456789-123

345678998765423595

CATÉGORIE PRÉSENTÉE :

Permis A

Candidat(e) ajouté(e) !

Le candidat a bien été ajouté sous mandat.

Bonne formation !

< RETOURNER À MA LISTE

+ AJOUTER UN AUTRE CANDIDAT



GESTION DES CANDIDATS

■ Prendre un candidat sous mandat

[< RETOUR](#) Mes candidats / Prendre sous mandat

Candidat à ajouter

NOM DE FAMILLE DU CANDIDAT

NEPH DU CANDIDAT
Un NEPH au format 123456789 123 devient 123456789-123

CATÉGORIE PRÉSENTÉE :
Permis A

Oups !

Le message ci-dessous s'affiche si la saisie des informations du candidat est incorrecte

Les informations saisies ne permettent pas de retrouver le candidat :

- Soit une erreur de saisie NEPH et/ou du nom.
- Soit le candidat a obtenu son NEPH il y a moins de 48h.
- Soit le choix de la catégorie présentée est erronée.

[< RETOURNER À MA LISTE](#) [AJOUTER UN AUTRE CANDIDAT](#)

1

Cliquer sur "Ajouter un autre candidat" pour réinitialiser la saisie



GESTION DES CANDIDATS

■ Prendre un candidat sous mandat

[< RETOUR](#) **Mes candidats / Prendre sous mandat**

Candidat à ajouter

NOM DE FAMILLE DU CANDIDAT

Dujardin

NEPH DU CANDIDAT
Un NEPH au format 123456789 123 devient 123456789-123

345678998765423595

CATÉGORIE PRÉSENTÉE :
Permis A

Oups !

Vous avez déjà ajouté ce candidat.

[< RETOURNER À MA LISTE](#) [AJOUTER UN AUTRE CANDIDAT](#)

Le message suivant s'affiche si le candidat a déjà été ajouté

1
Cliquer sur "Ajouter un autre candidat" pour réinitialiser la saisie



GESTION DES CANDIDATS

■ Prendre un candidat sous mandat

Le message suivant s'affiche lorsque la prise sous mandat est validée

[← RETOUR](#) Mes candidats / Prendre sous mandat

Candidat à ajouter

NOM DE FAMILLE DU CANDIDAT

NEPH DU CANDIDAT

Un NEPH au format 123456789 123 devient 123456789-123

CATÉGORIE PRÉSENTÉE :

Permis A

Candidat(e) ajouté(e) !

Le candidat a bien été ajouté sous mandat.

Bonne formation !

[← RETOURNER À MA LISTE](#) [+ AJOUTER UN AUTRE CANDIDAT](#)

1

Cliquer sur "Ajouter un autre candidat" pour effectuer une nouvelle prise sous mandat



GESTION DES CANDIDATS

■ Prendre un candidat sous mandat

Prise sous mandat par votre auto-école

Une fois que l'auto-école a pris sous mandat le candidat, ce dernier reçoit un mail de confirmation

Prise sous mandat par votre auto-école



Madame, Monsieur Plouffe,

L'auto-école alliance auto-ecole a déclaré disposer d'un mandat pour vous inscrire à l'examen pratique du permis de conduire.

Vous pouvez à tout moment consulter votre situation sur [votre espace dédié](#)

Pour toute autre information, vous pouvez consulter notre [aide en ligne](#).

Bienvenue !



Madame, Monsieur HDXZLYHFSI,

Votre auto-école vient de vous inscrire sur le site de réservation de places d'examen du Ministère de l'Intérieur permisdeconduire.gouv.fr.

Veillez finaliser la création de votre compte afin d'accéder à votre espace candidat grâce aux identifiants suivants :

Adresse e-mail : hdxzlyhfsi.tvusoi@gmail.com

Mot de passe temporaire : `lknvGpHTe4GgNh;3`

[SE CONNECTER À MON ESPACE](#)

Une fois que l'auto-école a pris sous mandat le candidat, ce dernier reçoit également un mail de finalisation de création de compte

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DES FORMATEURS

The screenshot shows the user interface of the permisdeconduire.gouv.fr website. At the top, there are navigation tabs: "MES EXAMENS PROGRAMMÉS", "MON PLANNING A ET B", and "MES CAPACITÉS". The "MES EXAMENS PROGRAMMÉS" tab is selected. Below the tabs, the page title is "Mes examens programmés". There are two main sections: "CATÉGORIE DE PERMIS" with buttons for "Permis A", "Permis B" (selected), and "Permis CE"; and "DATE" with a button for "Aucune date disponible". In the top right corner, the user profile "Nathan BARBIER - chrono auto-ecole" is visible, with a dropdown menu containing "Mes capacités de réservation", "Gérer les comptes employés", and "Déconnexion". Two callout boxes provide instructions: "1 Cliquer en haut à droite de la page" points to the user profile, and "2 Sélectionner « Mes capacités de réservation »" points to the first menu item. At the bottom, there are links for "Mentions Légales" and "Foire aux questions", and a footer with several government website URLs.

GOVERNEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE permisdeconduire.gouv.fr

MES EXAMENS PROGRAMMÉS MON PLANNING A ET B MES CAPACITÉS

1 Cliquer en haut à droite de la page

Nathan BARBIER - chrono auto-ecole

Mes capacités de réservation

Gérer les comptes employés

Déconnexion

2 Sélectionner « Mes capacités de réservation »

Mes examens programmés

CATÉGORIE DE PERMIS DATE

Permis A Permis B Permis CE

Aucune date disponible

Mentions Légales Foire aux questions

www.legifrance.gouv.fr www.service-public.fr www.gouvernement.fr www.france.fr www.data.gouv.fr

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DES FORMATEURS

MES EXAMENS PROGRAMMÉS

MON PLANNING A ET B

MES CANDIDATS

Gérer les capacités de réservation

INFORMATIONS RÉSERVATIONS

Afin de garantir un accès équitable aux places d'examen, il vous est attribué chaque mois calendaire, dans le département où vous avez déclaré des formateurs, un seuil de places mensuel pour ce département : le « seuil formateur ». Aujourd'hui le « seuil formateur » et son fonctionnement décrit ci-après concernent les réservations de places des catégories A1, A2, B et B1.

Pour un même mois calendaire, et dans un même département, au delà du nombre de réservations actives correspondant au « seuil formateur », il vous est appliqué :

- un délai de 48H, après une nouvelle publication de créneaux d'examen par les services de l'État, avant de pouvoir réserver les créneaux concernés.
- un délai de 24 H, après une restitution de créneau(x) d'examen par un autre établissement, avant de pouvoir réserver le(s) créneau(x) concerné(s).

Ce système garantit à chaque école de conduite du département de pouvoir accéder, à un moment ou à un autre, à un nombre de places mensuel minimum correspondant à la fois à sa propre capacité de formation, et au nombre total de places d'examen proposé sur l'ensemble du département.

Avec la même exigence d'assurer à tous des règles de concurrence loyales, la réservation maximale de places dans un département, et par mois calendaire, est limitée au double du « seuil formateur » pour chaque établissement. Une fois ce "plafond" atteint (« seuil formateur » x2), il n'est plus possible de réserver de places d'examen dans le département pour le mois concerné.

Le nombre de places que vous pouvez réserver dans les départements où vous n'avez pas d'activité est limité à 3 ; ces réservations en dehors de votre département n'affectent pas votre « seuil formateur ».

Le « seuil formateur » est calculé en fonction du nombre de formateurs que vous devez déclarer sur RdvPermis dès la première utilisation, et permet de vous montrer, sur l'écran "Mon planning", le nombre de places restantes avant d'atteindre le seuil.

Cette déclaration est donc indispensable pour réserver sur RdvPermis. Elle est vérifiée par les services de l'État du département.

En cas de fausse(s) déclaration(s), votre agrément pourra être suspendu ou retiré et l'accès à RdvPermis bloqué.

(Arrêté du 27 avril 2021 relatif à la généralisation progressive d'un système de réservation nominative des places pour l'épreuve pratique des examens du permis de conduire des catégories A1, A2, B1 et B).

Texte explicatif sur les informations de réservation liées à la déclaration nominative des formateurs

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DES FORMATEURS

3

Renseigner le nom ou le numéro de département

4

Renseigner le nom ET le numéro d'autorisation d'enseignant du formateur

Il est possible de renseigner un nombre décimal ou entier

MODÉRATION DES RÉSERVATIONS DE

Département	Nom de famille	Numéro d'autorisation	ETP B	ETP A	ETP CE	
<input type="text" value="gar"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="button" value="🗑️"/>
Total par catégorie			0	0	0	
Total ETP			0			

+ AJOUTER UN FORMATEUR

VALIDER LA DÉCLARATION

5

Renseigner la quotité travaillée par formateur et par catégorie de permis (A, B et CE)

6

Cliquer sur « Ajouter un formateur » afin de compléter la déclaration

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DES FORMATEURS

MODÉRATION DES RÉSERVATIONS DE L'AUTO-ÉCOLE

Département	Nom de famille	Numéro d'autorisation	ETP B	ETP A	ETP CE	
30 - Gard <input type="checkbox"/>	MARTIN	A3256767468	0,9	0,2	0,1	
34 - Hérault <input type="checkbox"/>	MARTIN	A3256767468	0,1	0	0	
30 - Gard <input type="checkbox"/>	DUBOIS	A676537468	0,5	0,2	0,3	
Total par catégorie			1,5	0,4	0,4	
Total ETP			2,3			

+ AJOUTER UN FORMATEUR

Il est possible de supprimer une ligne en cliquant sur l'icône « corbeille »

Un total du nombre d'ETP par catégorie est indiqué

7

Cliquer sur « Valider la déclaration »

VALIDER LA DÉCLARATION

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DES FORMATEURS

MODÉRATION DES RÉSERVATIONS DE L'AUTO-ÉCOLE

Département	Nom de famille	Numéro d'autorisation	ETP B	ETP A	ETP CE	
30 - Gard <input type="checkbox"/>	MARTIN	A3256767468	0,9	0,2	0,1	
34 - Hérault <input type="checkbox"/>	MARTIN	A3256767468	0,1	0	0	
30 - Gard <input type="checkbox"/>	DUBOIS	A676537468	0,5	0,2	0,3	
Total par catégorie			1,5	0,4	0,4	
Total ETP			2,3			

AJOUTER UN FORMATEUR

Déclaration erronée

- Le numéro d'autorisation A676537468 n'est pas au bon format, veuillez vérifier votre saisie.

Un message d'erreur s'affiche en cas de déclaration erronée

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DES FORMATEURS

Une liste récapitulative de l'ensemble des formateurs déclarés s'affiche

Département	Prénom(s)	Nom de famille	Numéro d'autorisation	ETP B	ETP A	ETP CE
30 - Gard		MARTIN	A3256767468	0,9	0,2	0,1
34 - Hérault		MARTIN	A3256767468	0,1	0	0
30 - Gard		DUBOIS	A6765537468	0,5	0,2	0,3
Total par catégorie				1,5	0,4	0,4
Total ETP				2,3		

Un récapitulatif du nombre de formateurs par catégorie ainsi que le nombre total de formateurs renseignés s'affichent

Attention, une fois les formateurs déclarés, toute modification devra être effectuée par votre Bureau Éducation Routière.

Confirmez-vous cette déclaration ?

CONFIRMER LA DÉCLARATION

7
Cliquez sur « Confirmer la déclaration »

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DES FORMATEURS

 **Parfait !**
 Vos formateurs ont bien été déclarés !

 MODERATION DES RESERVATIONS DE L'AUTO-ECOLE

Département(s)	Nom de famille	Numéro d'autorisation	ETP		
30 - Gard	MARTIN	A3256767468	0,9	0,2	0,1
34 - Hérault	MARTIN	A3256767468	0,1	0	0
30 - Gard	DUBOIS	A6765537468	0,5	0,2	0,3
Total par catégorie			1,5	0,4	0,4
Total ETP			2,3		

Un bandeau de confirmation s'affiche

Dans le cas où les formateurs ont déjà été déclarés, le récapitulatif suivant s'affiche.

Il est nécessaire de se rapprocher du BER afin de procéder à la modification des formateurs

[Accueil](#) [Foire aux questions](#)

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DES FORMATEURS



Bonjour **PrenomsPers MARTIN**, vous avez été déclaré par l'auto école **Focus du 068** comme travaillant à la hauteur de :

- **0,2 ETP** dans le département **030 - Gard** pour la catégorie de permis **A**
- **0,9 ETP** dans le département **030 - Gard** pour la catégorie de permis **B**
- **0,1 ETP** dans le département **030 - Gard** pour la catégorie de permis **CE**
- **0,1 ETP** dans le département **034 - Hérault** pour la catégorie de permis **B**

Une fois la déclaration effectuée, le formateur reçoit un mail récapitulatif concernant sa déclaration par département et par catégorie de permis

Attention :

- La réglementation dispose que le préfet peut suspendre, pour une durée de six mois, l'agrément d'exploiter un établissement, en cas de fausse déclaration du nombre de formateurs, en application des dispositions des articles L. 213-5 et R. 213-5 du code de la route.

- La réglementation dispose également que le préfet doit retirer l'agrément d'exploiter un établissement, en cas de fausses déclarations répétées du nombre de formateurs, en application des dispositions des articles L. 213-5 et R. 213-5 du code de la route.

Des contrôles sont régulièrement effectués par les services de l'État pour vérifier l'exactitude de ces informations.

Vous devez impérativement contacter le bureau d'éducation routière de votre département en cas de déclarations erronées.

En cas de problèmes, veuillez contacter votre Bureau Éducation Routière :

- 034 : ddtm-candidats-libres-permis@herault.gouv.fr
- 030 : candidatlibre.30@gard.gouv.fr

Ce message a été envoyé automatiquement. Nous vous remercions de ne pas répondre.

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DES FORMATEURS

Alerte Seuil



En cas de déclaration au-delà de 1,1, le BER reçoit un mail l'informant avec la liste des formateurs concernés ainsi que la quotité par catégorie et par département

Bonjour,

Nous vous informons que le ou les formateurs suivants dépassent **1.1 ETP** :

 PrenomsPers MARTIN

Auto-école(s) l'ayant déclaré :

- Focus du 068 | 61738961

- 0.2 ETP pour la catégorie de permis **A** (030 - Hérault)
- 0.9 ETP pour la catégorie de permis **B** (030 - Hérault)
- 0.1 ETP pour la catégorie de permis **CE** (030 - Hérault)
- 0.1 ETP pour la catégorie de permis **B** (034 - Hérault)



EXAMENS PROGRAMMÉS ET PLANNING

Visualiser et réserver des créneaux d'examen

Mon planning

CATÉGORIES DE PERMIS: Permis A **Permis B**

DÉPARTEMENT: Aude

Inspecteur 60 22 place(s) cette semaine

Réservez une ou plusieurs places selon les disponibilités des inspecteurs

Places disponibles

<	LUN. 10/05	MAR. 11/05	MER. 12/05	JEU. 13/05	VEN. 14/05
				08:00 - 08:30 BOUDIER Amand	08:00 - 08:30 Disponible
				08:30 - 09:00 Disponible	08:30 - 09:00 Disponible
				09:00 - 09:30 Disponible	09:00 - 09:30 Disponible
				09:30 - 10:00 BOILEAU Stéphane	09:30 - 10:00 Disponible

Inspecteur 60 22 place(s) cette semaine

Vous n'avez pas de place d'examen en cours de réservation

Vous pouvez ajouter jusqu'à 12 créneaux dans votre panier

Les créneaux déjà réservés par mon auto-école s'affichent en bleu avec l'heure et le nom du candidat programmé sur ce créneau

Les créneaux disponibles s'affichent en vert avec la mention « Disponible »



EXAMENS PROGRAMMÉS ET PLANNING

Visualiser et réserver des créneaux d'examen

Mon planning

CATÉGORIES DE PERMIS: Permis A | **Permis B**

DÉPARTEMENT: Aude

CENTRE D'EXAMEN: CARCASSONNE

A PARTIR DE (jj/mm/aaaa): 10/05/2021

Réservez une ou plusieurs places selon les disponibilités des inspecteurs

Places disponibles

LUN. 07/06 | MAR. 08/06 | MER. 09/06 | VEN. | SAM.

Inspecteur 531 14 place(s) cette semaine

08:00 - 08:30 Disponible					
09:30 - 10:00 Disponible					
10:00 - 10:30 Disponible					
10:30 - 11:00 Disponible					
11:00 - 11:30 Disponible					
11:30 - 12:00 Disponible					

1 Cliquez sur un créneau disponible

2 Renseigner le nom ou le Neph du candidat dans le champ suivant

3 Cliquez sur « Valider les places d'examen »

1 place restante sur votre seuil formateur du mois de juin.
[Comprendre le seuil et son calcul](#)

Vos places en cours de réservation **27:16**

INSPECTEUR 531 → MERCREDI 09/06/2021

🕒 08:00 → 08:30

NOM OU NEPH DU CANDIDAT
Gustave Bonnel

VALIDER LES PLACES D'EXAMEN

Un décompte de 30 minutes s'affiche. Si aucun candidat n'a été validé durant ces 30 minutes la ou les place(s) d'examen en cours de réservation ne sont plus valides



EXAMENS PROGRAMMÉS ET PLANNING

■ Visualiser et réserver des créneaux d'examen

✔ **Parfait !**
Les places d'examens de vos candidats sont réservées !

CATÉGORIES DE PERMIS

Permis A | **Permis B**

DÉPARTEMENT

Aude

CENTRE D'EXAMEN

CARCASSONNE

Réservez une ou plusieurs places selon les disponibilités des inspecteurs

Places disponibles

< LUN. 07/06 MAR. 08/06 MER. 09/06 JEU. 10/06 VEN. 11/06 SAM. 12/06 >

Inspecteur 531 13 place(s) cette semaine

		08:00 - 08:30 BONNEL Gustave			
		09:30 - 10:00 Disponible			
		10:00 - 10:30 Disponible			
		10:30 - 11:00 Disponible			
		11:00 - 11:30 Disponible			
		11:30 - 12:00 Disponible			

0 place restante
sur votre seuil formateur du mois de juin.
Vous verrez les prochains créneaux 48h après leur publication.
[Comprendre le seuil et son calcul](#)

Vos places en cours de réservation



Vous n'avez pas de place d'examen en cours de réservation

Vous pouvez ajouter jusqu'à 12 créneaux dans votre panier

Un bandeau de confirmation s'affiche lorsque les places d'examen ont bien été réservées

Un décompte indique le nombre de places restantes avant l'atteinte du seuil formateurs. Une fois ce seuil atteint, les places seront visibles 48H après leur publication



EXAMENS PROGRAMMÉS ET PLANNING

■ Visualiser et réserver des créneaux d'examen

Une fenêtre récapitulative des informations de l'examen s'affiche lorsque l'on clique sur le créneau réservé

Information sur les conditions d'annulation et de permutation

EXAMEN PROGRAMMÉ ✕

Vendredi 19/03/2021

08:00 → 08:30

PERMIS B

INSPECTEUR Inspecteur 9
 CENTRE CARCASSONNE

CANDIDAT(E) PRÉSENTÉ(E)

Dorothee BONNET

NEPH 872202320872202320
 EMAIL rdvp.test.candidats+Bonnet.Dorothee@gmail.com

⚠ Il n'est plus possible de modifier cet examen.

Les annulations, permutations ou remplacements d'examen(s) sont possibles seulement jusqu'à la veille 18h de la date d'examen. Vous pouvez toujours annuler, permuter ou remplacer des examens pour les jours suivants.

EXAMENS PROGRAMMÉS ET PLANNING



■ Annuler les places d'examen

CATÉGORIES DE PERMIS: Permis A | **Permis B**

DÉPARTEMENT: Aude

CENTRE D'EXAMEN: CARCASSONNE

A PARTIR DE (jj/mm/aaaa): 10/05/2021

Réservez une ou plusieurs places selon les disponibilités des inspecteurs

📅 Places disponibles

< LUN. 07/06 | MAR. 08/06 | MER. 09/06 | JEU. 10/06 | VEN. 11/06 | SAM. 12/06 >

👤 Inspecteur 531 13 place(s) cette semaine

Time Slot	Inspector
08:00 - 08:30	BONNEL Gustave
09:30 - 10:00	Disponible
10:00 - 10:30	Disponible
10:30 - 11:00	Disponible
11:00 - 11:30	Disponible
11:30 - 12:00	Disponible

1 Cliquez sur le créneau d'examen à annuler

🚫 0 place restante sur votre seuil formateur du mois de juin. Vous verrez les prochains créneaux 48h après leur publication. [Comprendre le seuil et son calcul](#)

Vos places en cours de réservation

🛒

Vous n'avez pas de place d'examen en cours de réservation

Vous pouvez ajouter jusqu'à 12 créneaux dans votre panier

EXAMENS PROGRAMMÉS ET PLANNING



■ Annuler les places d'examen

EXAMEN PROGRAMMÉ

Mercredi 09/06/2021

08:00 → 08:30

PERMIS **B**

INSPECTEUR Inspecteur 531

CENTRE CARCASSONNE

CANDIDAT(E) PRÉSENTÉ(E)

Gustave BONNEL

NEPH 759864258759864258

EMAIL rdvp.test.candidats+Bonnel.Gustave@gmail.com

MODIFIER LA RÉSERVATION

Permuter le candidat >

Remplacer le candidat >

ANNULER L'EXAMEN

1

Cliquer sur le bouton « Annuler l'examen »



EXAMEN PROGRAMMÉ

Mercredi 09/06/2021

08:00 → 08:30

PERMIS **B**

INSPECTEUR Inspecteur 531

CENTRE CARCASSONNE

CANDIDAT(E) PRÉSENTÉ(E)

Gustave BONNEL

NEPH 759864258759864258

EMAIL rdvp.test.candidats+Bonnel.Gustave@gmail.com

! Vous êtes sur le point d'annuler une place d'examen

Si l'annulation est effectuée à moins de 6 jours de la date prévue, un délai de repassage de 30 jours sera appliqué au candidat. Le candidat sera informé par e-mail de l'annulation de son examen.

Confirmez-vous ?

CONSERVER L'EXAMEN **ANNULER L'EXAMEN**

L'encadré rose affiche les conditions d'annulation d'une place d'examen

2

Cliquer sur « Conserver l'examen » pour ne pas annuler l'examen

Cliquer sur « Annuler l'examen » pour confirmer l'annulation de l'examen



EXAMENS PROGRAMMÉS ET PLANNING

■ Annuler les places d'examen

Annulation enregistrée !
L'examen de votre candidat a bien été annulé

CATÉGORIES DE PERMIS: Permis A | **Permis B**

DÉPARTEMENT: Aude

CENTRE D'EXAMEN: CARCASSONNE

DATE: 10/05/2021

Réservez une ou plusieurs places selon les disponibilités des inspecteurs

Places disponibles

LUN. 07/06 | MAR. 08/06 | MER. 09/06 | JEU. 10/06 | VEN. 11/06 | SAM. 12/06

Inspecteur 531 13 place(s) cette semaine

09:30 - 10:00	10:00 - 10:30	10:30 - 11:00	11:00 - 11:30	11:30 - 12:00
Disponibilité	Disponibilité	Disponibilité	Disponibilité	Disponibilité

1 place restante
sur votre seuil formateur du mois de juin.
[Comprendre le seuil et son calcul](#)

Vos places en cours de réservation

Vous n'avez pas de place d'examen en cours de réservation

Vous pouvez ajouter jusqu'à 12 créneaux dans votre panier

Dès lors que l'examen a été annulé un bandeau d'information indique l'enregistrement de l'annulation



GESTION DES CANDIDATS

■ Permuter deux candidats

Mon planning

CATÉGORIES DE PERMIS: Permis A | **Permis B**

DÉPARTEMENT: Gard

CENTRE D'EXAMEN: NIMES

Réservez une ou plusieurs places selon les disponibilités des inspecteurs

Places disponibles

LUN. 09/08	MAR. 10/08	MER. 11/08	JEU. 12/08	VEN. 13/08

Inspecteur 856 14 place(s) cette semaine

1 Cliquez sur le créneau du candidat que l'on souhaite permuter

EXAMEN PROGRAMMÉ

Mercredi 09/06/2021

09:30 → 10:00

PERMIS: **B**

INSPECTEUR: Inspecteur 531

CENTRE: CARCASSONNE

CANDIDAT(E) PRÉFÉRÉ

NEPH: 759864258759864258

EMAIL: rdvp.test.candidats+Bonnell.Custave@gmail.com

MODIFIER LA RÉSERVATION

- Permuter le candidat** avec un candidat qui a un examen réservé
- Remplacer le candidat** avec un candidat qui n'a pas encore d'examen réservé

ANNULER L'EXAMEN



GESTION DES CANDIDATS

■ Permuter deux candidats

1

Cliquer sur le jour de la semaine pour lequel un candidat a été programmé et avec qui l'on souhaite permuter le candidat initial

semaine.

LUN. 09/08	MAR. 10/08	MER. 11/08	JEU. 12/08	VEN. 13/08	SAM. 14/08
👤	Heure	Candidat	Centre	Numéro de dossier	
👤	08:00	Gaby LAJOIE	NIMES	942902302942902302	

Confirmez-vous la permutation des candidats :
Pierrette BEAUGENDRE passant à 08h00 le Jeudi 12/08/2021 à NIMES
avec Gaby LAJOIE, passant à 08h00 le Mardi 10/08/2021 à NIMES

PERMUTER L'EXAMEN

2

Cliquer sur « Permuter l'examen »



GESTION DES CANDIDATS

■ Permuter deux candidats

✔ **C'est fait!**
 Vous avez bien permuté les candidats Pierrette BEAUGENDRE et Gaby LAJOIE.

Un bandeau de confirmation de la permutation apparaît

Mon planning

CATÉGORIES DE PERMIS

DÉPARTEMENT

Gard ▼

CENTRE D'EXAMEN

NIMES ▼

A PARTIR DE (jj/mm/aaaa)

15/07/2021 📅

Réservez une ou plusieurs places selon les disponibilités des inspecteurs

📅 Places disponibles

	LUN. 09/08	MAR. 10/08	MER. 11/08	JEU. 12/08	VEN. 13/08	SAM. 14/08
<p>👤 Inspecteur 856 14 place(s) cette semaine</p>						

📌 9 places restantes
sur votre seuil formateur du mois d'août.

[Comprendre le seuil et son calcul](#) 📄

Vos places en cours de réservation



Vous n'avez pas de place d'examen en cours de réservation

Vous pouvez ajouter jusqu'à 12 créneaux dans votre panier

GESTION DES CANDIDATS

■ Remplacer un candidat par un autre

Mon planning

CATÉGORIES DE PERMIS
Permis A | **Permis B**

Réservez une ou plusieurs places se...

Places disponibles

LUN. 07/06 | MAR. 08/06

Inspecteur 531 12 place(s) cette semaine

EXAMEN PROGRAMMÉ

Mercredi 09/06/2021

09:30 → 10:00

PERMIS **B**

INSPECTEUR Inspecteur 531

CENTRE CARCASSONNE

CANDIDAT(E) PRÉSENTÉ(E)

Gustave BONNEL

NEPH 759864258759864258

EMAIL rdvp.test.candidats+Bonnel.Gustave@gmail.com

MODIFIER LA RÉSERVATION

Permuter le candidat >
avec un candidat qui a un examen réservé

Remplacer le candidat >
avec un candidat qui n'a pas encore d'examen réservé

ANNULER L'EXAMEN

1
Cliquez sur le créneau du candidat à remplacer et sélectionnez « remplacer le candidat »

GESTION DES CANDIDATS

■ Remplacer un candidat par un autre

1 Saisir le Nom ou le numéro de dossier (NEPH) du candidat par lequel remplacer le candidat initial

Retourner à l'examen

Remplacer le candidat Alexandre BARBET

Avec quel candidat n'ayant pas encore de créneau réservé, souhaitez-vous remplacer celui-ci ?

*Vous ne pourrez remplacer des candidats que 5 fois dans le mois calendaire.
Il vous reste actuellement 5 remplacements.*

RECHERCHER UN CANDIDAT NOM ou N° de dossier

REPLACER LE CANDIDAT

MES EXAMENS PROGRAMMÉS

Mon planning

ORIS DE PERMISS DE

A PARTIR DE (jj/mm/aaaa)

10/05/2021

18 places restantes

Comprendre le seuil et son calcul

Vos places en cours de réservation

Vous n'avez pas de place d'examen en cours de réservation

Vous pouvez ajouter jusqu'à 12 créneaux dans votre panier

			08:00 - 08:30 BARBET Alexandre	08:00 - 08:30 Disponible	
			08:30 - 09:00 Disponible	08:30 - 09:00 Disponible	
			09:00 - 09:30 Disponible	09:00 - 09:30 Disponible	
			09:30 - 10:00 BOILEAU Stéphane	09:30 - 10:00 Disponible	

GESTION DES CANDIDATS

■ Remplacer un candidat par un autre

Retourner à l'examen

Remplacer le candidat Alexandre BARBET

Avec quel candidat n'ayant pas encore de créneau réservé, souhaitez-vous remplacer celui-ci ?

*Vous ne pourrez remplacer des candidats que 5 fois dans le mois calendaire.
Il vous reste actuellement 5 remplacements.*

RECHERCHER UN CANDIDAT NOM ou N° de dossier

Amand BOUDIER

Confirmez-vous le remplacement de Alexandre BARBET par Amand BOUDIER, pour la place d'examen de 08h00 le 13/05/2021, au centre NARBONNE avec l'Inspecteur 60 ? L'examen de Alexandre BARBET sera alors annulé sans délai de présentation.

1 Cliquer sur « Remplacer le candidat »

REPLACER LE CANDIDAT

MES EXAMENS PROGRAMMÉS

Mon planning

CATÉGORIES DE PERMIS

Permis A Permis B

Réservez une ou plusieurs places selon

Places disponibles

LUN. 10/05 MAR. 11/05

Inspecteur 60

08:00 - 08:30 BARBET Alexandre

08:00 - 08:30 Disponible

Nathan BARBIER - chrono auto-ecole

A PARTIR DE (jj/mm/aaaa)

10/05/2021

18 places restantes

Comprendre le seuil et son calcul

places en cours de réservation

GESTION DES CANDIDATS

■ Remplacer un candidat par un autre

Suite au remplacement du candidat, le candidat initial reçoit un mail d'annulation, et le candidat nouvellement positionné reçoit un mail de convocation

✔ **C'est fait !**
 Vous avez bien remplacé le candidat Alexandre BARBET par Amand BOUDIER

MES EXAMENS PROGRAMMÉS
MON PLANNING
MES CANDIDATS

Un message s'affiche qui valide la prise en compte du remplacement

Mon planning

CATÉGORIES DE PERMIS

Permis A

Permis B

DÉPARTEMENT

Aude
▾

CENTRE D'EXAMEN

NARBONNE
▾

A PARTIR DE (jj/mm/aaaa)

10/05/2021
📅

Réservez une ou plusieurs places selon les disponibilités des inspecteurs

Places disponibles

<

LUN.
10/05

MAR.
11/05

MER.
12/05

JEU.
13/05

VEN.
14/05

SAM.
15/05

>

18 places restantes
sur votre seuil formateur du mois de mai.
[Comprendre le seuil et son calcul](#) 📄

Vos places en cours de réservation



Vous n'avez pas de place d'examen en cours de réservation

Vous pouvez ajouter jusqu'à 12 créneaux dans votre panier

Inspecteur 60 22 place(s) cette semaine

—	—	—	08:00 - 08:30 BOUDIER Amand	08:00 - 08:30 Disponible	—
—	—	—	08:30 - 09:00 Disponible	08:30 - 09:00 Disponible	—
—	—	—	09:00 - 09:30 Disponible	09:00 - 09:30 Disponible	—
—	—	—	09:30 - 10:00 BOILEAU Stéphane	09:30 - 10:00 Disponible	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—



GESTION DES EMPLOYÉS

Visualiser et ajouter un compte employé

1 Cliquer en haut à droite de la page

2 Cliquer sur "Gérer les comptes employés"

3 Cliquer sur "Ajouter un employé"

The screenshot shows the website interface for managing employees. At the top right, the user profile 'Hector BOULET - alliance auto-ecole' is visible. Below the navigation bar, the main heading is 'Gérer les comptes employés'. Underneath, there is a section for 'INFORMATIONS AUTO-ÉCOLE' for 'alliance auto-ecole', including details like 'ID AURIGE', 'LOCALISATION', and 'E-MAIL'. Below this is a table titled 'COMPTES EMPLOYÉS' with columns for 'Prénom NOM', 'Adresse e-mail', and 'Supprimer'. The table lists two employees: Hector BOULET and Sarah THIERRY. At the bottom, there is a button labeled '+ AJOUTER UN EMPLOYÉ'.

Prénom NOM	Adresse e-mail	Supprimer
Hector BOULET	rdvp.test.auto.ecole+alliance.hector@gmail.com	
Sarah THIERRY	rdvp.test.auto.ecole+alliance.sarah@gmail.com	



GESTION DES EMPLOYÉS

■ Visualiser et ajouter un compte employé

1

Renseigner le nom de l'employé

NOM

Francois

PRÉNOM

Noah

2

Renseigner le prénom de l'employé

EMAIL

uto.ecole+alliancedu031.noah.243@exemple.fr

3

Renseigner l'e-mail professionnel de l'employé

CRÉER LE COMPTE EMPLOYÉ

4

Cliquer sur "Créer le compte employé"

ID AURIGE auto-ecole-aurige-1 LOCALISATION 30100 - Alès

E-MAIL rdvp.test.auto.ecole+alliance@gmail.com



GESTION DES EMPLOYÉS

■ Supprimer un compte employé

1 Cliquez en haut à droite de la page

2 Cliquez sur "Gérer les comptes employés"

MES EXAMENS PROGRAMMÉS MON PLANNING MES CAPACITÉS

Gérer les comptes employés

INFORMATIONS AUTO-ÉCOLE

COMPTES EMPLOYÉS

Prénom NOM	Adresse e-mail	Supprimer
Pierre DUPONT	rdvp.test.auto.ecole+alliance.pierre@gmail.com	
Hector BOULET	rdvp.test.auto.ecole+alliance.hector@gmail.com	
Sarah THIERRY	rdvp.test.auto.ecole+alliance.sarah@gmail.com	

+ AJOUTER UN EMPLOYÉ

Hector BOULET - alliance auto-ecole

Hector BOULET - alliance auto-ecole

- Mes capacités de réservation
- Gérer les comptes employés
- Déconnexion



GESTION DES EMPLOYÉS

■ Supprimer un compte employé

Gérer les comptes employés

INFORMATIONS AUTO-ÉCOLE

alliance auto-ecole

ID AURIGE auto-ecole-aurige-1 LOCALISATION 30100 - Alès
E-MAIL rdvp.test.auto.ecole+alliance@gmail.com

COMPTE EMPLOYÉS

Prénom NOM	Adresse e-mail	Supprimer
Pierre DUPONT	rdvp.test.auto.ecole+alliance.pierre@gmail.com	
Hector BOULET	rdvp.test.auto.ecole+alliance.hector@gmail.com	
Sarah THIERRY	rdvp.test.auto.ecole+alliance.sarah@gmail.com	

+ AJOUTER UN EMPLOYÉ

1

Cliquer sur l'icône "corbeille" associée au compte employé à supprimer

L'icône « corbeille » grisée indique qu'il n'est pas possible de supprimer son propre compte



GESTION DES EMPLOYÉS

■ Supprimer un compte employé

INFORMATIONS AUTO-ÉCOLE

COMPTE

rdvp.test.auto.ecole+alliance.hector@gmail.com

Vous êtes sur le point de supprimer le compte d'un(e) employé(e) de l'auto-école

Cet(te) employé(e) n'aura plus accès à la plateforme de réservation de places d'examen RdvPermis et perdra de fait les places qu'il ou elle était en train de réserver
- les examens déjà réservés, eux, ne seront pas annulés.

Êtes-vous sûr de vouloir supprimer ce compte ?

NON, JE CONSERVE LE COMPTE **OUI, JE SUPPRIME LE COMPTE**

2

Cliquer sur "non, je conserve le compte" pour annuler la suppression

1

Cliquer sur "oui, je supprime le compte" pour confirmer la suppression



GESTION DES EMPLOYÉS

■ Supprimer un compte employé

✓ **Compte supprimé**
Le compte de l'employé a bien été supprimé.

Un bandeau vert s'affiche indiquant que le compte a bien été supprimé

Gerer les comptes employes

INFORMATIONS AUTO-ÉCOLE

alliance auto-ecole

ID AURIGE auto-ecole-aurige-1 LOCALISATION 30100 - Alès
E-MAIL rdvp.test.auto.ecole+alliance@gmail.com

COMPTES EMPLOYÉS

Prénom NOM	Adresse e-mail	Supprimer
Hector BOULET	rdvp.test.auto.ecole+alliance.hector@gmail.com	
Sarah THIERRY	rdvp.test.auto.ecole+alliance.sarah@gmail.com	

AJOUTER UN EMPLOYÉ



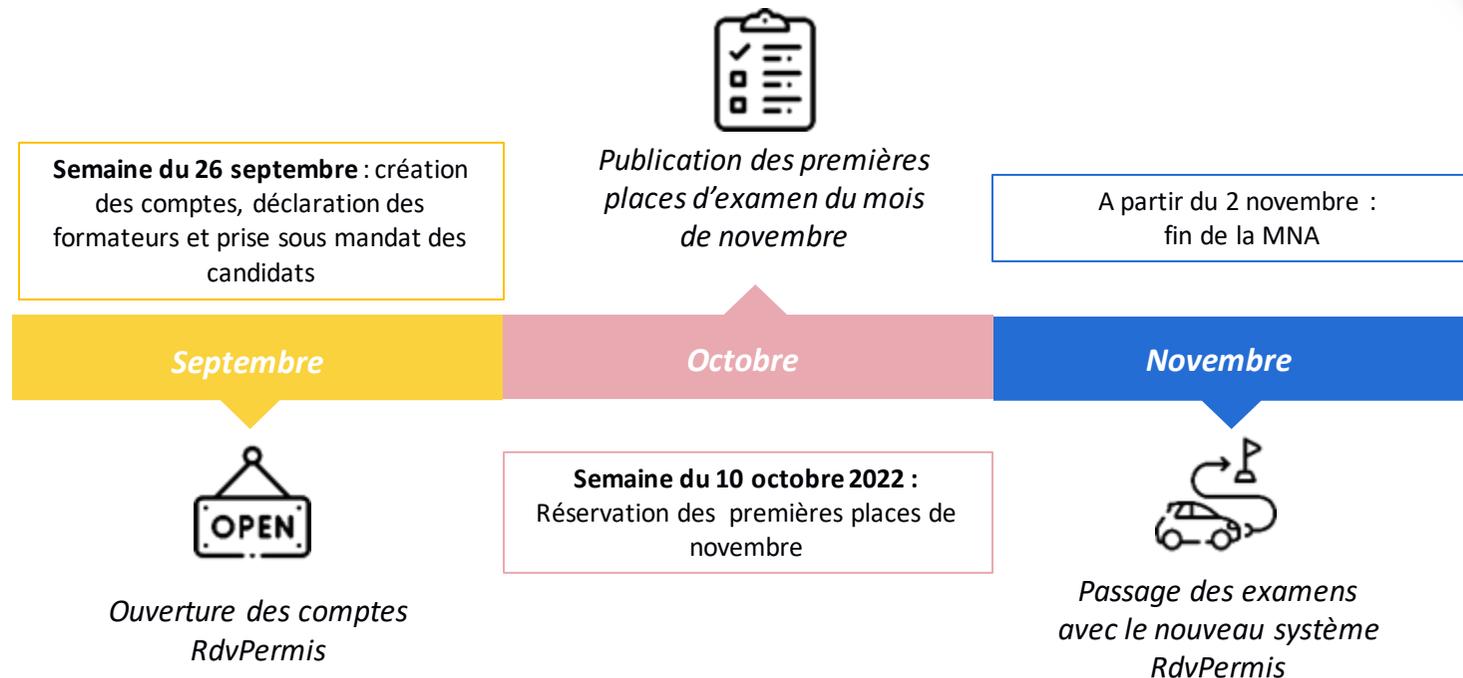
**MISE EN PLACE DE RDV PERMIS :
5ème VAGUE DE DÉPLOIEMENT**

GRANDES ÉTAPES DE LA 5^{ÈME} VAGUE DE DÉPLOIEMENT

Départements de la cinquième vague de déploiement
Eure et Loir, Loiret, Yvelines, Essonne, Seine et Marne, Val d'Oise, Haut de Seine, Val de Marne, Seine Saint-Denis, Paris



■ Départements déjà déployés
■ Département 5^{ème} vague de déploiement



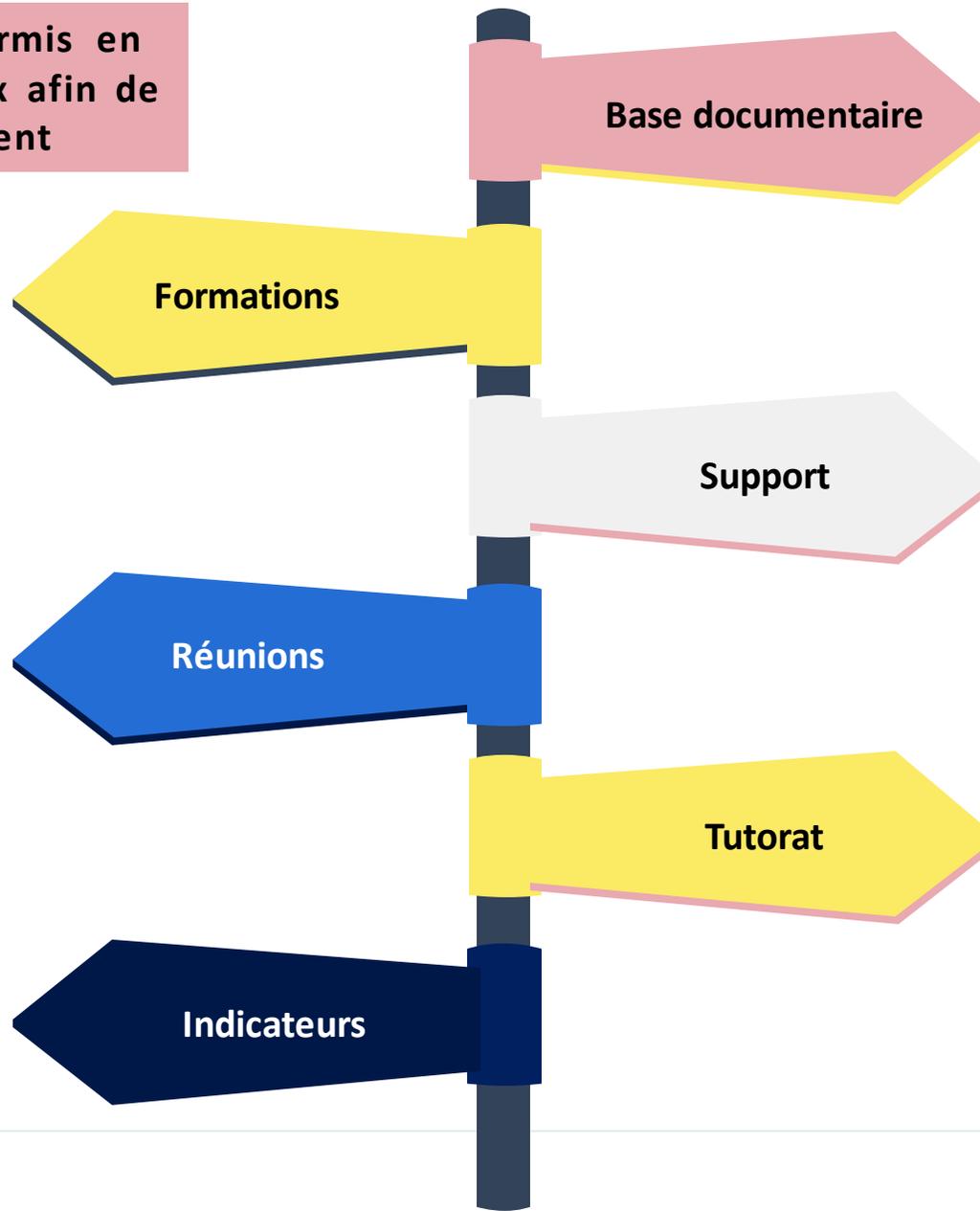
L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

Une équipe projet RdvPermis en soutien des acteurs locaux afin de faciliter le déploiement

Sur le terrain

Des réunions de suivi et échanges avec les acteurs locaux

Un suivi des indicateurs métiers sur les impacts du déploiement



Guides utilisateurs, supports de formation, flyers, vidéos tutoriels

Un support utilisateurs constant en relation avec les BER

Un « tutorat » et une aide métier des BER déployés

FONCTIONNALITÉS PAR ACTEUR

AUTO-ÉCOLE ET CANDIDAT MANDANT



AE

- Prendre un candidat sous mandat
- Déclarer les formateurs par département et par catégorie de permis
- Visualiser, ajouter et supprimer un compte employé
- Visualiser et réserver des créneaux d'examen
- Voir les examens programmés
- Annuler des places d'examens
- Permuter deux candidats ayant des examens programmés jusqu'à la veille de l'examen
- Remplacer un candidat par un autre dans la limite de 2 remplacements par formateur et par mois en B, 8 remplacements par formateur et par mois en A
- Visualiser les informations des candidats
- Ouverture des APIs RdvPermis (Editeurs/AEL)

CANDIDAT MANDANT

- Finaliser la création de son compte
- Voir les informations liées au délai de présentation
- Voir les informations de mon AE
- Révoquer mon mandat





SUPPORT UTILISATEURS

Présentation des documents de formation et des contacts du support de l'application

ZOOM SUR LE SUPPORT UTILISATEURS

Deux scénarios possibles



1

Une auto-école a :

- Une question
- Un problème



L'auto-école contacte son BER



Le BER analyse et répond à l'auto-école

2

Une auto-école a :

- Une question
- Un problème



L'auto-école contacte son BER



Suite à une analyse, le BER ne dispose pas des informations nécessaires pour répondre à l'AE



Le BER contacte l'équipe support RdvPermis



Correction de l'incident et information de l'AE par le BER

FAQ RDV PERMIS

MES EXAMENS PROGRAMMÉS

MON PLANNING

MES CANDIDATS

Mes examens programmés

CATÉGORIE DE PERMIS

Permis A

Permis B

DATE

Lundi 31/05/2021

NIMES

Catégorie	Inspecteur	Heure d'examen	Candidat
B	Inspecteur 454	15:00	LEBEAU Thierry

1

Pour accéder à la FAQ
cliquer sur « Foire aux
questions »

Mentions Légales

Foire aux questions

www.legifrance.gouv.fr

www.service-public.fr

www.gouvernement.fr

www.france.fr

www.data.gouv.fr

FAQ RDVPERMIS

QUESTIONS GÉNÉRALES

Qu'est-ce que RdvPermis ?

🔍 Qu'est-ce que RdvPermis ?

RdvPermis est le service de réservation en ligne des places d'examens pratiques du permis de conduire : [Pour en savoir plus](#)

- un service gratuit
- des réservations de places d'examen en fonction des besoins à venir des écoles de conduite agréées
- une responsabilisation des candidats avec une réservation nominative et des délais de représentation proportionnels au niveau de l'échec le jour de l'examen
- une transparence totale des publications de places d'examen.

En tant que responsable d'établissement d'enseignement agréé, vous disposez d'identifiants pour vous connecter à la plateforme. Une fois connecté, vous pouvez :

- créer très facilement les comptes de vos candidats (Nom, NEPH et adresse mail)
- enregistrer vous-même les comptes de vos employés (secrétaire, formateur) pour qu'ils puissent effectuer les différentes actions de réservation, remplacement etc.
- réserver simplement les places d'examen nominatives en accord avec vos candidats, en fonction des places ouvertes par l'administration (horizon 6 semaines généralement).

L'élève vous donne mandat pour l'inscription à l'examen. Il peut suivre en ligne les démarches réalisées par vos soins sur la plateforme, grâce aux identifiants qui lui ont été fournis.

Le candidat est dorénavant notifié par mail des convocations, modifications de date, annulations, etc.

🔍 Qu'est-ce qu'un candidat libre dans le cadre de RdvPermis ?

Les places en candidat libre sont désormais réservées aux seuls candidats accompagnés le jour de l'examen par un proche. Le jour de la réservation, comme le jour de l'examen, les références de l'accompagnateur sont vérifiées pour s'assurer qu'il s'agit bien d'un proche. Les 2 filières, professionnelle et libre, sont clairement séparées dans RdvPermis.

Rappel : l'enseignement en dehors d'une école de conduite agréée ne doit en aucun cas faire l'objet d'une rémunération. Cette pratique illégale constitue un délit prévu par l'article L 213-6 du code de la route, puni à titre principal d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

🔍 Je veux exercer mes droits relatifs au RGPD

Conformément à la réglementation informatique et libertés et au RGPD, la Délégation à la Sécurité Routière recueille des données personnelles (d'état civil, de contact, etc.) et est amenée à les conserver pour une durée maximale de 36 mois, afin d'organiser la réservation des épreuves pratiques du permis de conduire. Pour exercer vos droits, nous vous invitons à contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'Intérieur via l'adresse mail suivante : delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr

Connexion

🔗 Un candidat ne parvient pas à se connecter à son compte ⤴

Si un candidat ne parvient pas à se connecter à son compte sur RdvPermis

- S'il s'agit d'un de mes candidats mandants, je vérifie son email dans "Mes candidats", en cliquant sur le candidat pour voir s'afficher sa fiche profil
- Si l'adresse mail est correcte, je l'invite à vérifier sa boîte email et ses SPAMS. S'il ne trouve pas son mail de création de compte, je l'invite à se rendre sur l'espace candidat <https://candidat.permisdeconduire.gouv.fr> et à réinitialiser son mot de passe
- Si l'adresse mail est incorrecte, je contacte mon Bureau d'Education Routière pour en demander la correction

🔗 Un employé de mon auto-école ne parvient pas à se connecter à son compte ⤴

En tant que gérant ou employé d'une auto-école, si l'un de mes employés ou collègues ne parvient pas à se connecter à son compte sur RdvPermis

- S'il n'a pas reçu son mail de création de compte, je lui demande de vérifier ses SPAMS.
- Je vérifie sur l'application qu'il a bien un compte employé existant sur ma fiche auto-école, avec une adresse valide : pour cela je vais cliquer sur mon identifiant en haut à droite de la page, puis "Gérer les comptes employés" puis je regarde la rubrique "Comptes employés"
- S'il n'y a pas de compte employé, j'en crée un en cliquant sur "Ajouter un employé" et en indiquant le nom, le prénom et l'adresse mail avec laquelle l'employé va se connecter. L'employé recevra immédiatement son mail de connexion et pourra finaliser sa création de compte
- S'il existe déjà mais avec une mauvaise adresse email, je supprime ce compte employé et j'en recrée un nouveau avec la bonne adresse. L'employé recevra immédiatement son mail de connexion et pourra finaliser sa création de compte

FAQ RDV PERMIS

GESTION DES COMPTES

Gestion des comptes

🔗 Mon auto-école va fermer, être rachetée, ou change d'agrément ↑

Je contacte mon Bureau d'Education Routière pour qu'il s'occupe des procédures administratives

🔗 Je veux modifier la raison sociale de mon auto-école ↓

🔗 Je veux créer un compte employé ↓

🔗 Je n'arrive pas à créer un compte employé ↑

En essayant de créer un compte employé, j'obtiens un message d'erreur interne :

Il est fort probable que l'adresse mail renseignée soit déjà utilisée par un autre compte dans l'application.

Dans ces cas-là, je dois me procurer une autre adresse mail.

Pour toute autre raison, je contacte mon Bureau d'Education Routière

🔗 Je veux modifier l'email d'un compte employé ↑

Je ne peux pas modifier l'adresse email d'un compte employé.

En revanche, je peux supprimer le compte de l'employé concerné (voir rubrique "je veux supprimer un compte employé") et ensuite lui recréer un compte avec sa nouvelle adresse email (voir rubrique "je veux créer un compte employé")

🔗 Je veux supprimer un compte employé ↓

FAQ RDVPERMIS

ADRESSE EMAIL ET NOTIFICATIONS

Adresses email et notifications

🔍 Quels sont les mails que je peux recevoir sur l'adresse de notification de mon auto-école? ⌵

Je reçois, sur l'adresse mail de notification de mon auto-école, une copie de tous les mails envoyés par RdvPermis vers mes candidats :

- convocation/report/annulation d'examen
- prise sous mandat/révocation du mandat
- création/suppression d'un compte candidat

Je suis également averti par mail des évènements suivants :

- création/suppression d'un compte employé
- blocage de mon compte AE par mon Bureau d'Education Routière

🔍 Je ne reçois pas les emails de notifications ⌵

🔍 Mon candidat ne reçoit pas d'email de notification ⌵

🔍 Je veux modifier mon adresse mail de notification ⌵

🔍 Puis-je donner la même adresse mail à deux comptes employés ? ⌵

🔍 Puis-je donner la même adresse mail à deux candidats ? ⌵

🔍 Puis-je prêter ma propre adresse mail à un candidat pour le prendre sous mandat ? ⌵

FAQ RDV PERMIS

CENTRE D'EXAMEN ET SEUIL FORMATEURS

Centre d'examen

🔗 Pourquoi je ne vois pas le centre d'examen dans la liste ?

Si ne vois pas un centre d'examens pour réserver, c'est qu'il n'y a pas encore d'examen planifié par le Bureau Education Routière sur ce centre

Seuil formateur

🔗 Qui doit déclarer le nombre de formateurs lors de la création de l'auto-école?

En tant qu'auto-école, à la création de mon compte sur RdvPermis, mon nombre d'ETP formateur initial est par défaut fixé à 0

C'est à moi de procéder à la première déclaration de mes ETP formateurs

Pour toute modification ultérieure, je dois en faire la demande à mon Bureau d'Education Routière

🔗 Comment déclarer ou modifier mon nombre de formateurs ?

🔗 Puis-je déclarer mes formateurs dans plusieurs départements?

Je peux déclarer des formateurs (en ETP) dans tous les départements où je propose une offre de formation sous couvert de l'agrément de l'établissement d'enseignement que j'exploite

Attention :

- La réglementation dispose que le préfet peut suspendre, pour une durée de six mois, l'agrément d'exploiter un établissement, en cas de fausse déclaration du nombre de formateurs, en application des dispositions des articles L. 213-5 et R. 213-5 du code de la route
- La réglementation dispose également que le préfet doit retirer l'agrément d'exploiter un établissement, en cas de fausses déclarations répétées du nombre de formateurs, en application des dispositions des articles L. 213-5 et R. 213-5 du code de la route

FAQ RDV PERMIS

GESTION DES MANDATS

Prise sous mandat

🔍 Je veux prendre un candidat sous mandat

🔍 Je n'arrive pas à prendre un candidat sous mandat

En tant qu'auto-école, plusieurs raisons peuvent m'empêcher de prendre un candidat sous mandat

- J'ai commis une erreur de saisie du NEPH et/ou du nom

Je vérifie l'exactitude du NEPH et la bonne orthographe du nom, comme renseignés sur le site de l'ANTS (<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>)

- Mon élève n'a pas encore de NEPH

Si vous ne disposez pas de numéro NEPH, demandez-en un sur le site de l'ANTS : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

- J'ai obtenu le NEPH du candidat il y a moins de 48h

Je dois attendre au moins 2 jours pleins avant de l'inscrire sur RdvPermis

- Le choix de la catégorie de permis est erroné

Je veille à sélectionner la catégorie de permis pour laquelle la demande a été effectuée sur le site de l'ANTS (<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>)

- Le candidat est déjà sous mandat d'une autre auto-école

Je demande au candidat de révoquer son mandat actuel et de revenir vers moi pour le prendre sous mandat

Dans tous les autres cas, je contacte mon Bureau d'Education Routière

Révocation de mandat

🔍 Je veux savoir si un candidat avec un examen programmé conserve sa place s'il révoque son mandat?

Si un candidat révoque son mandat alors qu'il avait un ou plusieurs examens programmés, alors il(s) sera(seront) automatiquement annulé(s)

FAQ RDV PERMIS PLACE D'EXAMEN

Place d'examen

🔗 Je veux réserver une place d'examen pour l'un de mes candidats



🔗 Je veux modifier une réservation



🔗 Je veux annuler une réservation



🔗 Je ne vois pas de places disponibles



En tant qu'auto-école, si je ne vois pas de places disponibles

- Je reviens consulter plus tard, de nouvelles places sont ajoutées régulièrement par l'administration
- Je vérifie si je ne suis pas sur un centre d'examen d'un autre département, auquel cas je ne verrai les places disponibles que 72h00mn après leur publication (règle de la priorité départementale)

Si aucune de ces vérifications n'est concluante, alors je contacte mon Bureau d'Education Routière

🔗 Je vois les places disponibles en Seuil atteint



Lorsque j'ai réservé, sur un même mois, le nombre de places correspondant à mon "seuil formateur" mensuel, toute nouvelle place publiée apparaît en seuil atteint pendant 48h00. Au bout de ces 48 heures, les places encore disponibles redeviennent réservables.

🔗 Je n'arrive pas à inscrire un candidat sur un créneau



🔗 Je souhaite consulter les délais de représentation de mon candidat



FAQ RDV PERMIS

PERMUTATION ET REMPLACEMENT

Permutation des candidats

🔗 Comment fonctionne la permutation de deux candidats ?

En tant qu'auto-école, vous avez la possibilité de permuter deux de vos candidats ayant des examens programmés dans le même département, sans limitation dans le temps et sans délai de présentation.

Seule condition à respecter : réaliser l'opération au plus tard la veille avant midi si un des examens a lieu le lendemain.

🔗 Je n'arrive pas à permuter deux candidats

En tant qu'auto-école, si je n'arrive pas à permuter deux candidats, c'est que j'ai dépassé le délai maximal d'inscription à un examen (soit la veille à midi) pour l'un des deux examens concernés

Pour tout autre cas, je contacte mon Bureau Education Routière en lui indiquant les noms, prénoms et NEPH des deux candidats concernés

Remplacement des candidats

🔗 Comment fonctionne le remplacement des candidats ?

🔗 Je n'arrive pas à remplacer mon candidat, je ne trouve pas le remplaçant souhaité

Si je n'arrive pas à remplacer un candidat par un autre, c'est que :

- soit, j'ai atteint mon quota de remplacements
- soit, l'examen a lieu demain et j'ai dépassé midi la veille
- soit, le candidat remplaçant n'est pas sous mandat de mon auto-école
- soit, le candidat remplaçant a déjà un examen programmé

Pour tout autre cas, je contacte mon Bureau Education Routière en lui indiquant les noms, prénoms et NEPH des deux candidats concernés.